

2021, PRÉDOMINANCE DE L'ÉPARGNE LIQUIDE AVEC UN ZESTE DE PRISE DE RISQUE

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
FÉVRIER 2022

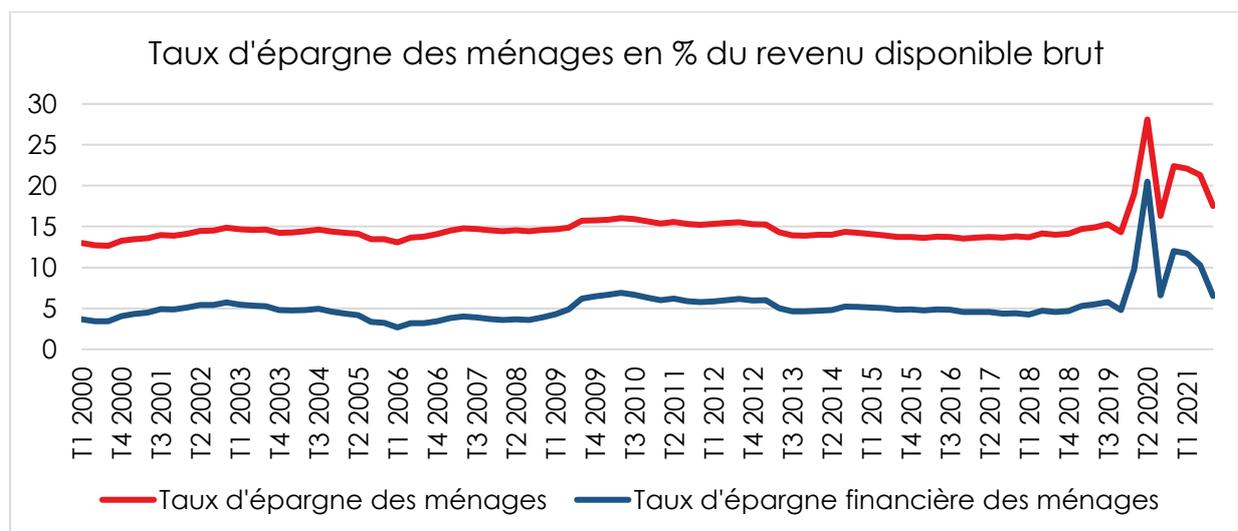
Le taux d'épargne des ménages, un lent retour à la normale.....	2
Les dépôts à vue des ménages, le deuxième des placements après l'assurance vie	2
Les livrets d'épargne, les produits de taux, valeur refuge en période de crise.....	3
L'épargne réglementée, après une année 2020 exceptionnelle, une accalmie	4
Les livrets bancaires fiscalisés, une croissance malgré une absence de rendement	9
Le Plan d'Épargne Populaire, le lent déclin d'un produit fermé à la vente	10
L'assurance vie, un rebond en 2021	11
Le Plan d'Épargne Retraite, un petit nouveau qui réussit	13
Le Plan d'Épargne en Actions, une croissance en demi-teinte	14
Le Plan d'Épargne en Actions PME, le petit dernier qui reste tout petit	15
Les SCPI, la pierre papier résiste	16

2021, prédominance de l'épargne liquide avec un zeste de prise de risque

LE TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES, UN LENT RETOUR À LA NORMALE

À la fin du troisième trimestre 2021, le taux d'épargne des ménages s'élevait à 17,5 % du revenu disponible brut dont 6,5 % au titre de la seule épargne financière. Le taux d'épargne restait supérieur à son niveau d'avant crise (15 %). Le taux

d'épargne a atteint 28,1 % au cours du deuxième trimestre 2020, durant le premier confinement. Les Français ont maintenu depuis un important effort d'épargne. Celui-ci était tout à la fois contraint et volontaire. Le retour à la normale est attendu pour la fin de l'année 2022 sous réserve que l'épidémie soit maîtrisée.

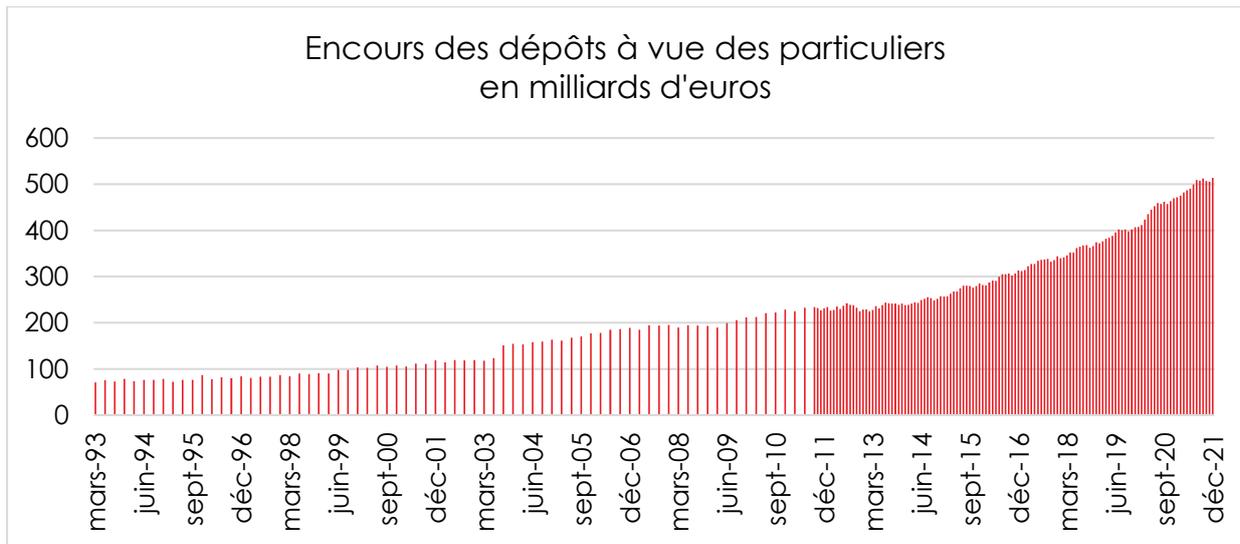


Cercle de l'Épargne – Banque de France

LES DÉPÔTS À VUE DES MÉNAGES, LE DEUXIÈME DES PLACEMENTS APRÈS L'ASSURANCE VIE

Sur l'ensemble de l'année 2021, l'encours des dépôts à vue des

ménages a progressé de 44,198 milliards d'euros. Depuis le début de la crise sanitaire, il a augmenté de 102 milliards d'euros. En vingt ans, la hausse atteint plus de 395 milliards d'euros.

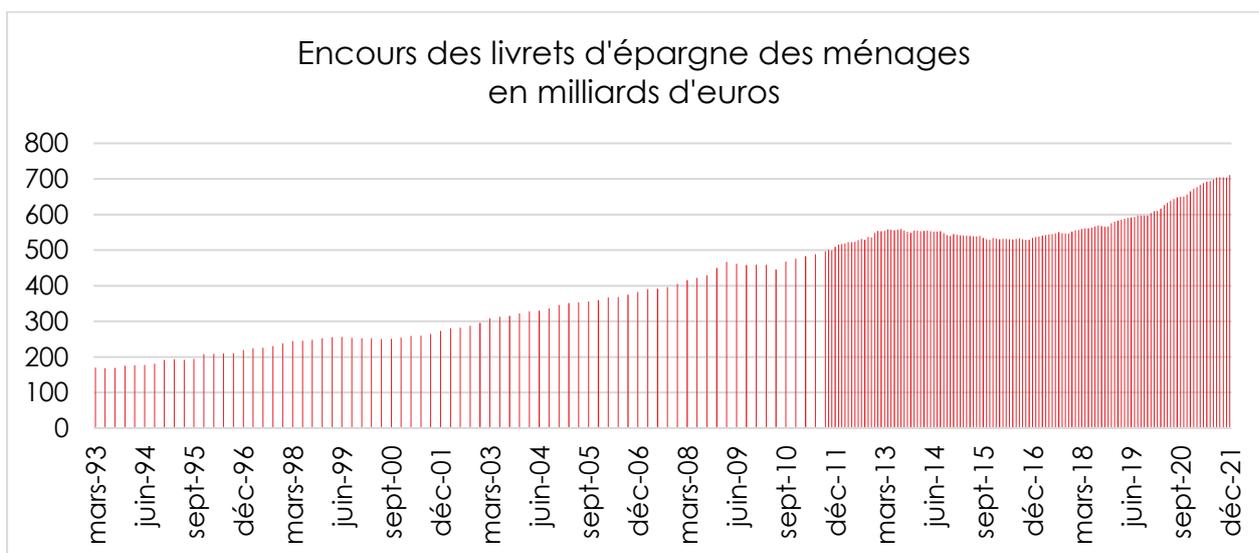


Cercle de l'Épargne – Banque de France

LES LIVRETS D'ÉPARGNE, LES PRODUITS DE TAUX, VALEUR REFUGE EN PÉRIODE DE CRISE

Les livrets d'épargne rassemblent tous les produits de l'épargne réglementée hors PEL et les livrets bancaires fiscalisés. Ces produits sont assortis de taux fixes et d'une garantie en capital. Ils constituent l'épargne de précaution des

ménages. L'encours a atteint, fin décembre 2021, 710 milliards d'euros. Il a augmenté sur l'ensemble de l'année de 45,5 milliards d'euros et de 100 milliards d'euros depuis le début de la crise sanitaire. La précédente progression importante était intervenue durant la crise des dettes publiques qui s'était accompagnée d'une décollecte de l'assurance vie.

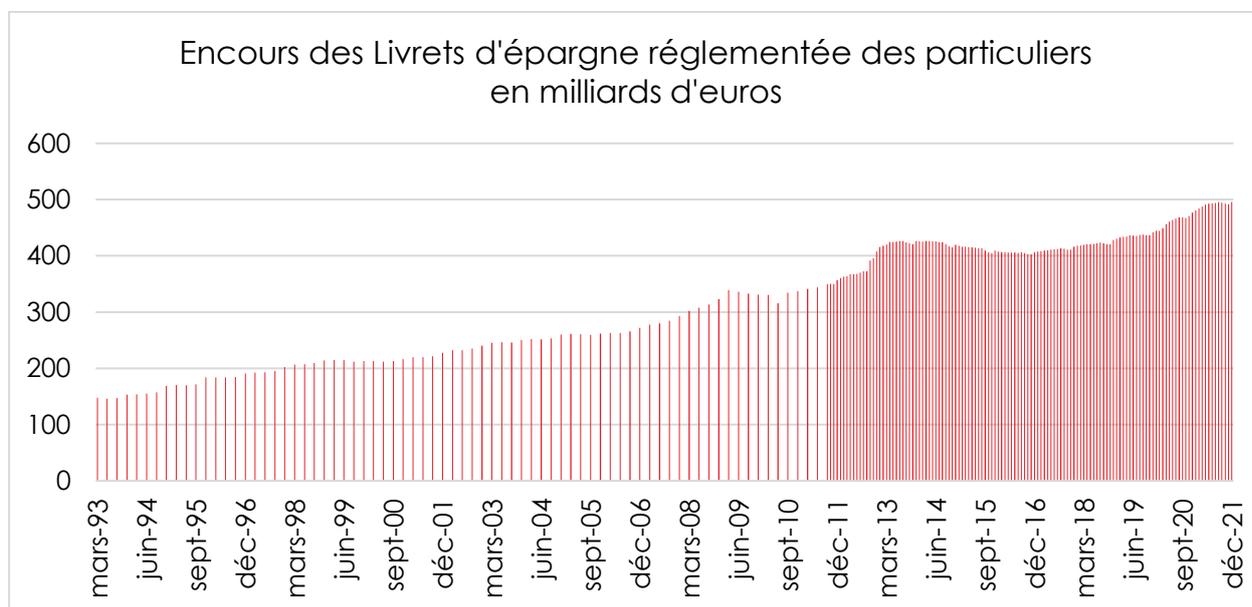


Cercle de l'Épargne – Banque de France

L'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE, APRÈS UNE ANNÉE 2020 EXCEPTIONNELLE, UNE ACCALMIE

En 2021, l'encours de l'épargne réglementée a progressé de 19 milliards d'euros, soit nettement moins qu'en 2020 (35 milliards d'euros). L'encours a atteint, fin décembre 2021, 495,4 milliards d'euros contre 228 milliards d'euros

vingt ans auparavant (décembre 2001). L'épargne réglementée a connu trois fortes croissances : la première lors de la crise des subprimes entre 2008 et 2009, la deuxième en 2012 avec le relèvement des plafonds du Livret A et du LDDS et la crise des dettes publiques, la troisième avec l'épidémie de covid-19.



Cercle de l'Épargne – Banque de France

LE LIVRET A, LE RETOUR DE LA SAISONNALITÉ EN 2021

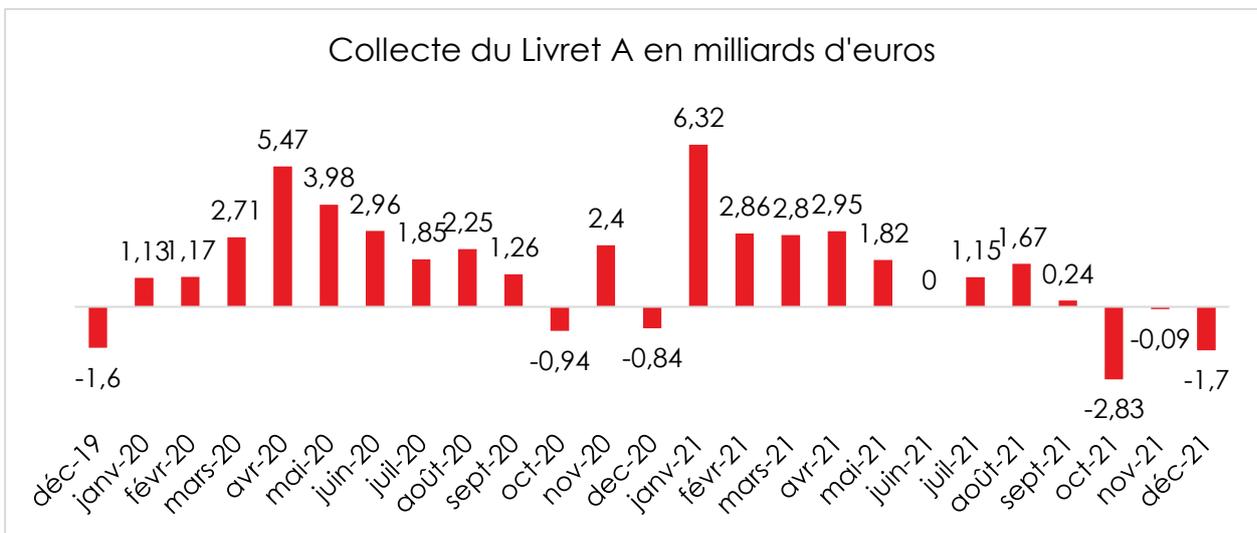
Le Livret A a réalisé, malgré la décollecte du dernier trimestre, une belle année 2021 avec une collecte totale de 15,17 milliards d'euros qui est la troisième meilleure collecte de ces dix dernières années. Le Livret A a retrouvé, en 2021, sa traditionnelle saisonnalité avec un premier semestre marqué par de forts versements et un second semestre

propice à la décollecte. Cette saisonnalité a été d'autant plus contrastée par les effets du troisième confinement. À partir du milieu de l'année, un retour à la normale pour l'épargne de précaution semble se dessiner. Malgré tout, l'encours du Livret A a fortement progressé depuis le début de la crise sanitaire passant de 303,9 à 343,4 milliards d'euros, soit un gain de près de 40 milliards d'euros. Les titulaires du Livret A, quatre Français sur cinq, n'ont que

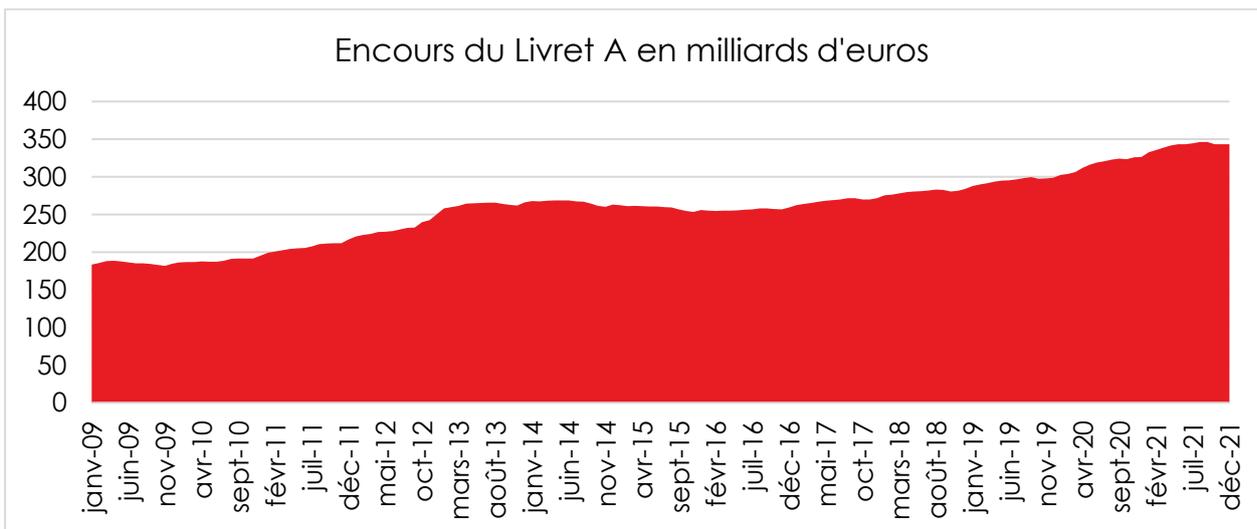
marginale­ment puisé dans leur épargne « covid ». Ils demeurent, face au contexte économique et financier, très prudents et attentistes. S'ils ont souhaité se faire plaisir en fin d'année, ils l'ont fait avec modération.

La collecte du Livret A devrait bénéficier, comme cela a été

constaté dans le passé, d'un petit rebond dans les premiers mois de 2022, avec l'annonce du relèvement à 1 % de son taux qui interviendra le 1er février. Les hausses de taux dopent temporairement les versements mais ont peu d'effets sur la durée.



Cercle de l'Épargne – données CDC

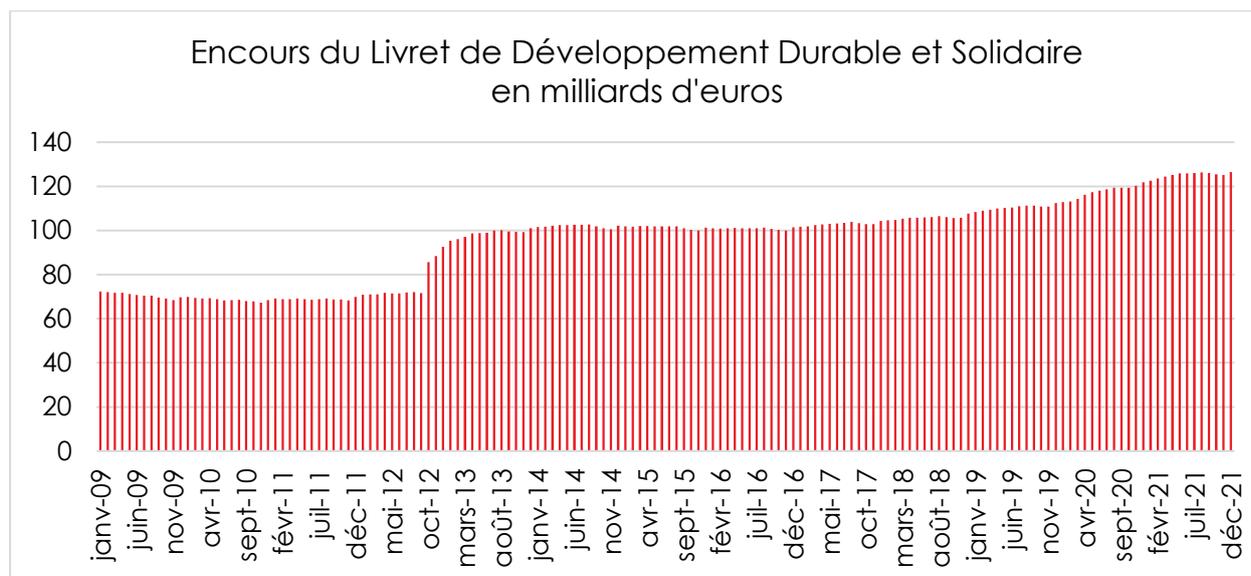


Cercle de l'Épargne – données CDC

LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE, LE PETIT FRÈRE DU LIVRET A A BATTU DE NOUVEAUX RECORDS

Le Livret de développement durable et solidaire a enregistré une collecte

nette de 4,04 milliards d'euros en 2021, contre 8,82 milliards d'euros en 2020. Son encours a atteint 126,4 milliards d'euros, ce qui constitue un nouveau record.



Cercle de l'Épargne – données CDC

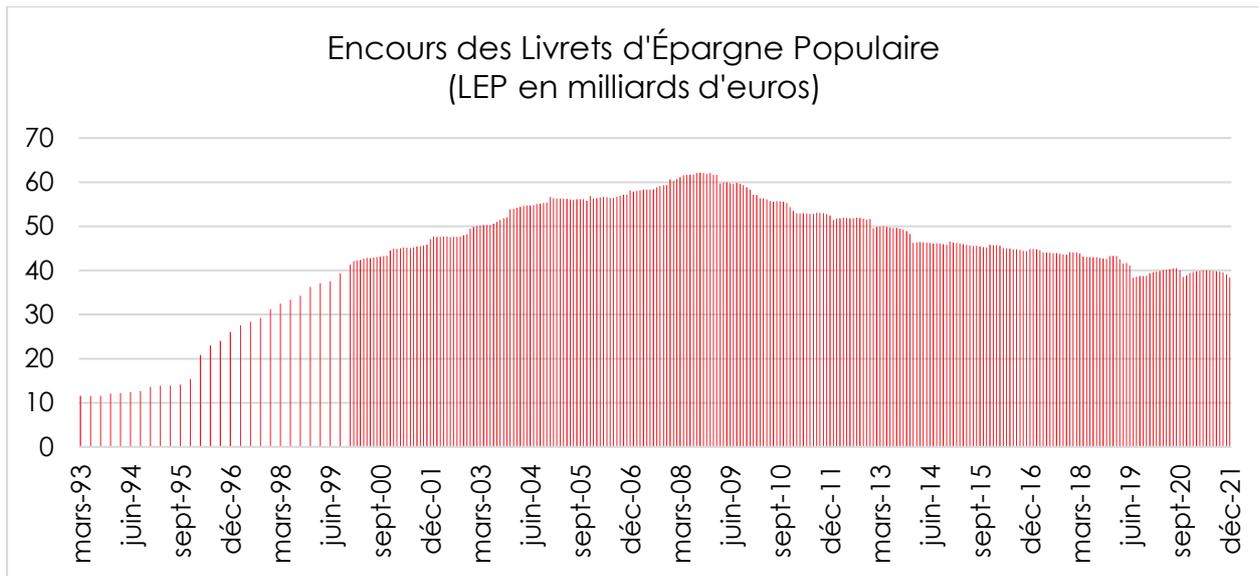
LE LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE, UNE RECHUTE EN 2021

L'encours du Livret d'Épargne Populaire (LEP) a diminué de 1 milliard d'euros en 2021. Si en 2020, le LEP avait mis fin à plus de dix ans de baisse avec un gain de 45 millions d'euros, en 2021, il a été confronté à nouveau à un mouvement de décollecte.

Le LEP a connu un encours record à l'automne 2008 (septembre 2008 à 62,2 milliards d'euros). Jusque la survenue de la crise financière, il a enregistré une décollecte ramenant son encours à 38,4 milliards d'euros

en juillet 2019. Après un léger rebond, le LEP rechute au point de battre un nouveau point bas à 38,33 milliards d'euros en décembre 2021.

Les mesures prises par le Ministère de l'Économie n'ont pas enrayeré le processus de déclin de ce produit détenu, en 2020, par 7 millions de Français quand 15 millions pourraient en être titulaires. Le Gouvernement a en effet simplifié le dispositif de vérification de l'éligibilité en permettant aux banques d'accéder aux renseignements détenues par l'administration fiscale.

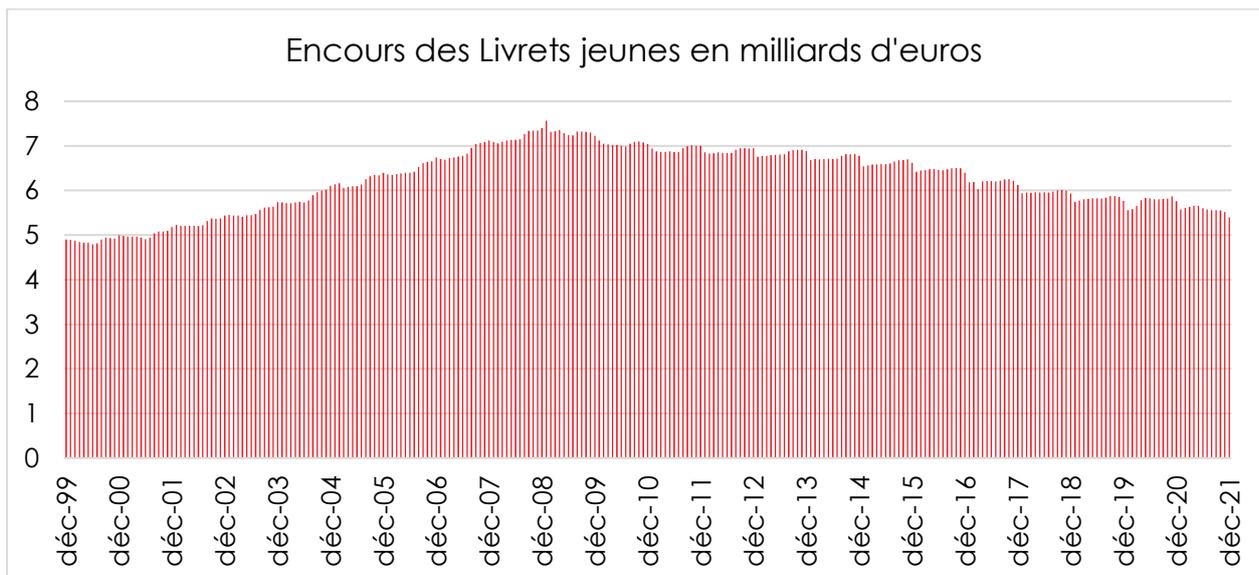


Cercle de l'Épargne – Banque de France

LES LIVRETS JEUNES, TOUJOURS EN PERTE DE VITESSE

En janvier 2009, le Livret Jeune a atteint un sommet à 7,5 milliards d'euros. Depuis, son encours est en baisse constante. En 2021, il a diminué de 363 millions d'euros. Il a connu une phase de légère

croissance, lors du premier confinement, avec une progression de 7 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2020. En revanche, à la différence des autres produits de taux, son encours a diminué entre mars 2020 et décembre 2021.



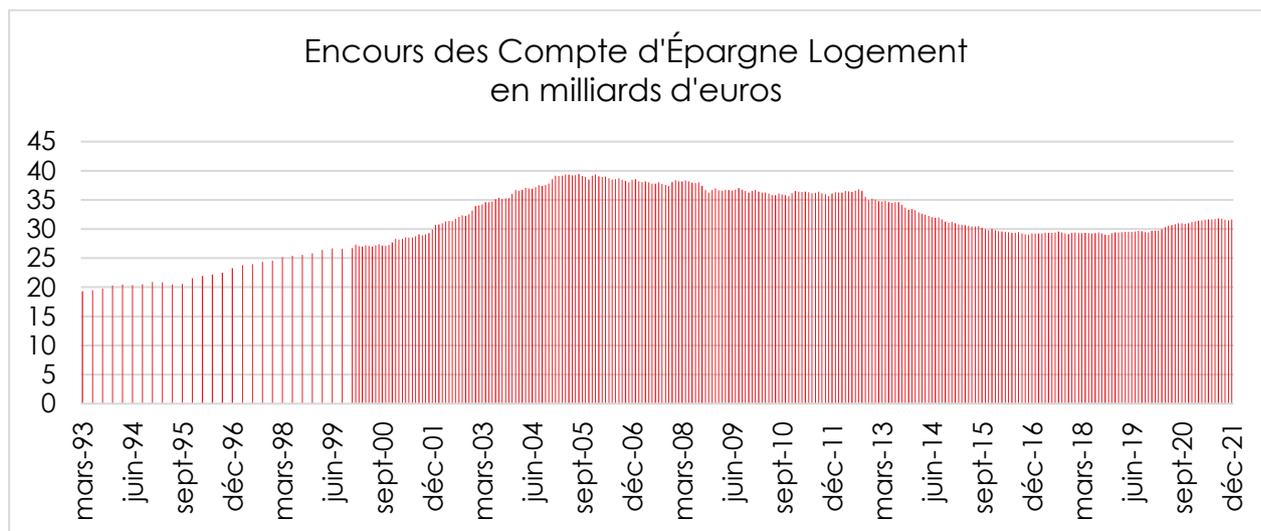
Cercle de l'Épargne – Banque de France

LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT, UNE PROGRESSION SURPRENANTE

Malgré un faible rendement 0,25 %, l'encours a progressé en 2021 de 429 millions d'euros à 31,63 milliards d'euros. Ce résultat est d'autant plus méritoire que les Comptes d'Épargne logement (CEL) ouverts depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30 % ou sur option aux prélèvements sociaux et au barème de l'impôt sur le revenu). Par ailleurs, toujours depuis le 1^{er} janvier 2018, les nouveaux CEL ne donnent plus droit à l'attribution d'une prime par l'État en cas

d'obtention d'un prêt pour l'acquisition la construction d'un logement ou la réalisation de travaux. Cette croissance est en partie imputable au versement des intérêts.

Le CEL a atteint son niveau record en août 2005 avec 39,5 milliards d'euros. la baisse de son rendement avait provoqué une chute constante de son encours jusqu'en novembre 2018 (29,9 milliards d'euros). Depuis, il connaît une très faible remontée. Depuis le début de la crise sanitaire, son encours a augmenté de 1,9 milliard d'euros.



Cercle de l'Épargne – Banque de France

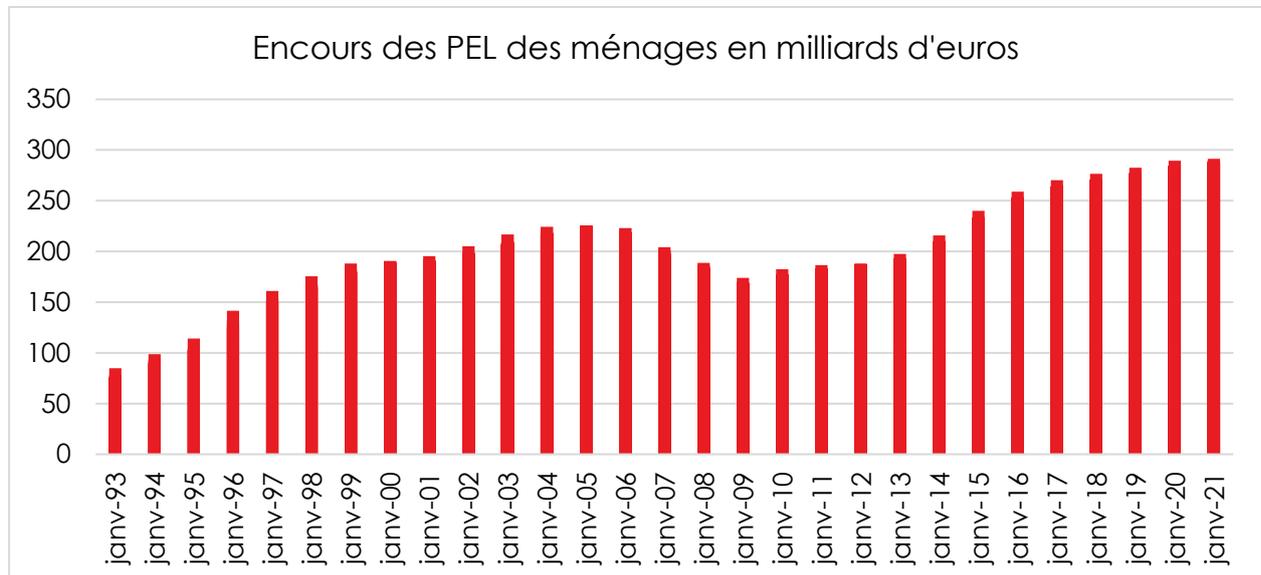
LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT FAIT DU SURPLACE

L'encours des Plans d'Épargne Logement (PEL) a battu, en 2021, un nouveau record à 291,335 milliards d'euros en hausse de 1,8 milliards d'euros sur un an. Cette augmentation est imputable au versement des intérêts qui peuvent

être élevés, notamment pour les PEL souscrits avant 2015. Depuis le début de la crise sanitaire, l'encours a progressé de 8,1 milliards d'euros. Le PEL qui avait connu une forte croissance de 2014 à 2017 stagne du fait que les nouveaux plans ouverts depuis le 1^{er} janvier 2018 aient été fiscalisés et que leur taux soit passé à 1 %, sachant qu'ils ne bénéficient

plus, de la prime d'État. Même si ces modifications concernent que les

nouveaux plans, la collecte s'en trouve affectée.



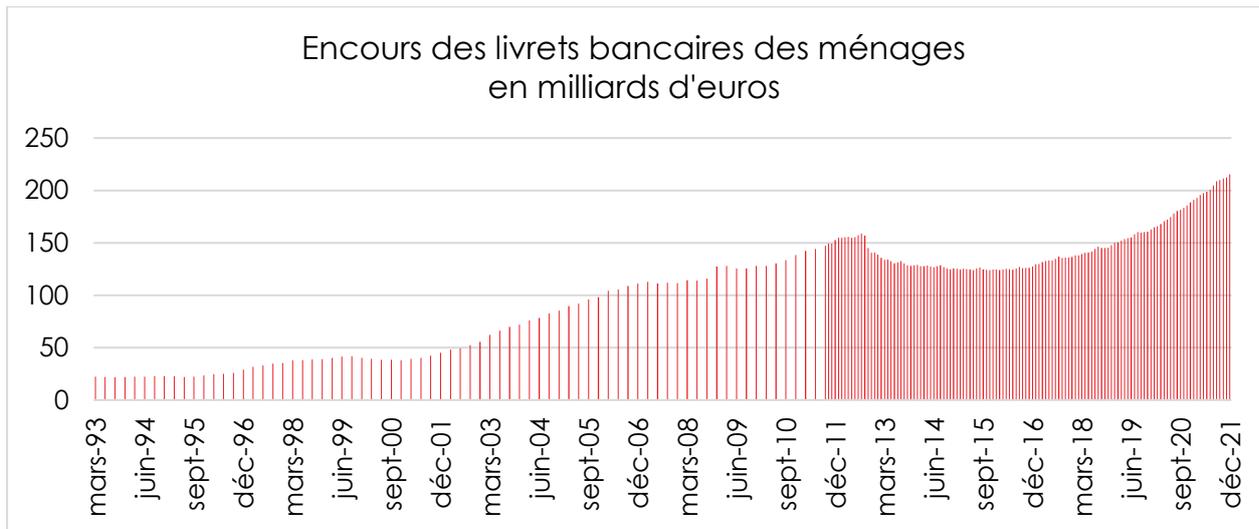
Cercle de l'Épargne – Banque de France

LES LIVRETS BANCAIRES FISCALISÉS, UNE CROISSANCE MALGRÉ UNE ABSENCE DE RENDEMENT

L'encours des livrets ordinaires a battu un nouveau record en 2021 à 215,4 milliards d'euros. L'assujettissement des gains des livrets bancaires au barème de l'impôt sur le revenu avait provoqué une rapide chute de l'encours en 2012. L'instauration du prélèvement forfaitaire unique en 2018 a eu l'effet inverse. Même si le rendement des livrets bancaires est très faible (0,09 %

au mois de décembre 2021 selon la Banque de France), la collecte annuelle est positive depuis la fin 2016. En 2021, l'encours a progressé de 26,7 milliards d'euros. Depuis le début de la crise sanitaire, il a augmenté de près de 50 milliards d'euros (49,74 milliards d'euros).

Les ménages qui ont saturé leur Livret A ou leur LDDS recourent aux livrets bancaires. Ces livrets reçoivent fréquemment des sommes en attente de réaffectation (immobilier notamment).

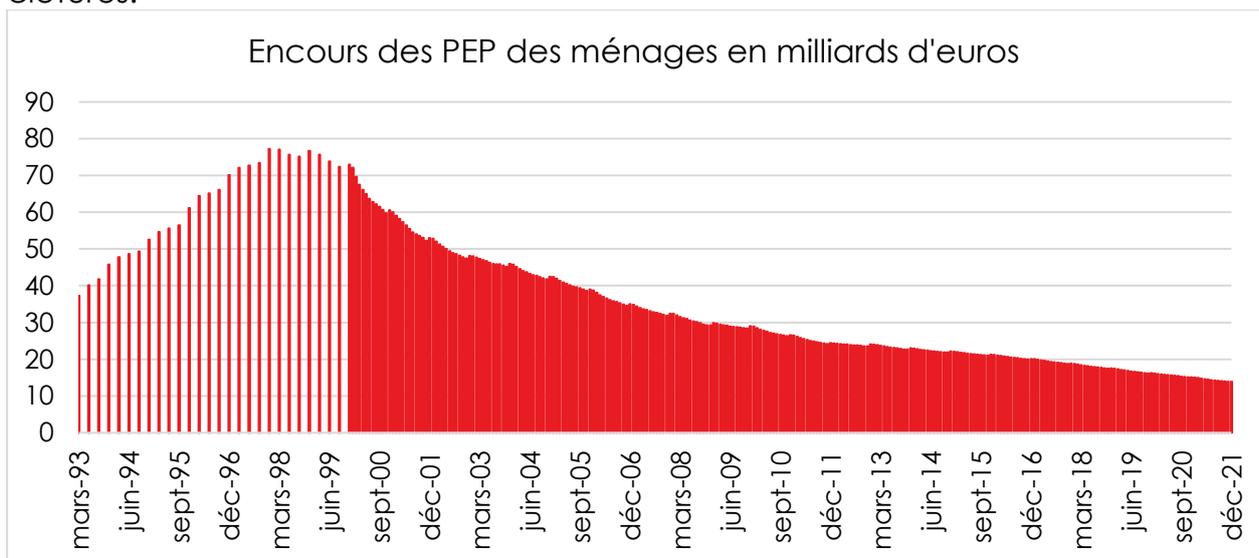


Cercle de l'Épargne – Banque de France

LE PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE, LE LENT DÉCLIN D'UN PRODUIT FERMÉ À LA VENTE

L'encours des Plans d'Épargne Populaire (PEP) s'élevait, à fin décembre 2021, à 13,892 milliards d'euros en baisse de 1,2 milliard d'euros sur un an en raison des clôtures.

Ce produit est fermé à la commercialisation depuis le 25 septembre 2003. Les titulaires des PEP qui ont souscrit avant cette date restent cependant autorisés à effectuer des versements dans la limite du plafond légal de 92 000 euros et continuent à bénéficier des avantages fiscaux du PEP.

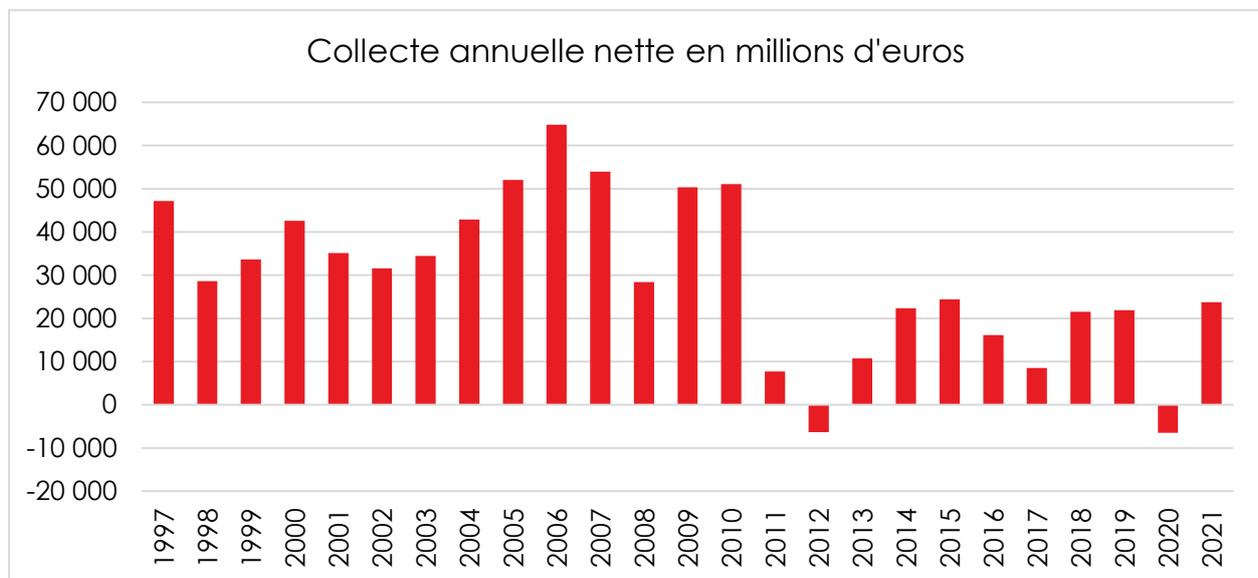


Cercle de l'Épargne – Banque de France

L'ASSURANCE VIE, UN REBOND EN 2021

Au mois de décembre 2021, l'assurance vie a signé sa 13^e collecte nette positive consécutive témoignant de son regain de forme après le passage à vide lors du

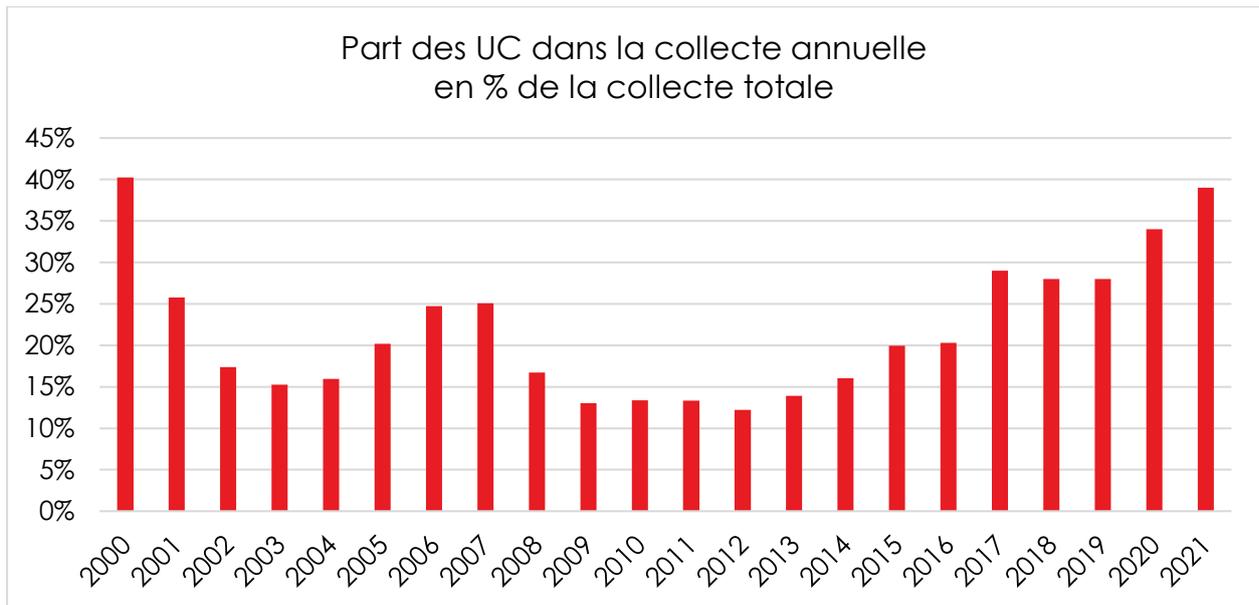
premier confinement de 2020. Sur l'ensemble de l'année 2021, la collecte nette a été de 23,7 milliards d'euros. Si la collecte nette n'a pas retrouvé le faste des années 1990 et 2000, elle a renoué avec le rythme qu'elle connaissait avant la crise sanitaire.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Preuve que les Français réorientent une partie de leur épargne covid, en décembre, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 14,4 milliards d'euros, ce qui constitue un niveau record depuis plus de 10 ans. Sur l'ensemble de l'année, les cotisations ont atteint 151,1 milliards d'euros. Il y a eu un réel effet de rattrapage par rapport à l'année 2020 qui avait été fortement perturbée par les confinements.

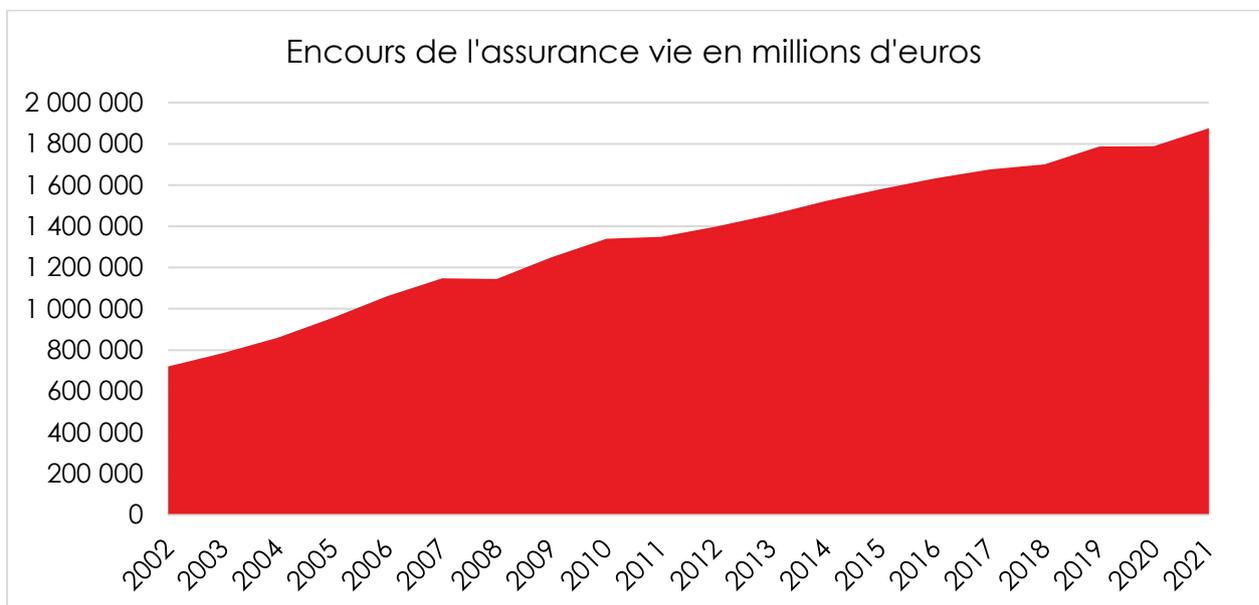
Au mois de décembre, la part des Unités de Compte (UC) dans la collecte totale s'élevait à 44 %. Elle a atteint 39 % sur l'ensemble de l'année. La bonne tenue des marchés « actions » et la baisse des rendements des fonds euros concourent à la montée en puissance des unités de compte dans la collecte. La proportion d'UC a retrouvé le niveau atteint durant la période de la bulle Internet et qui n'avait pas été battu depuis.



Cercle de l'Épargne - données France Assureurs

Les prestations sont relativement stables, en décembre, à 11,7 milliards d'euros. En légère hausse sur l'année 2021, elles se sont établies à 127,4 milliards d'euros.

À la fin de l'année 2021, l'assurance vie conforte sa place de numéro 1 des placements avec un encours de 1 876 milliards d'euros en croissance de +4,4 % sur un an.

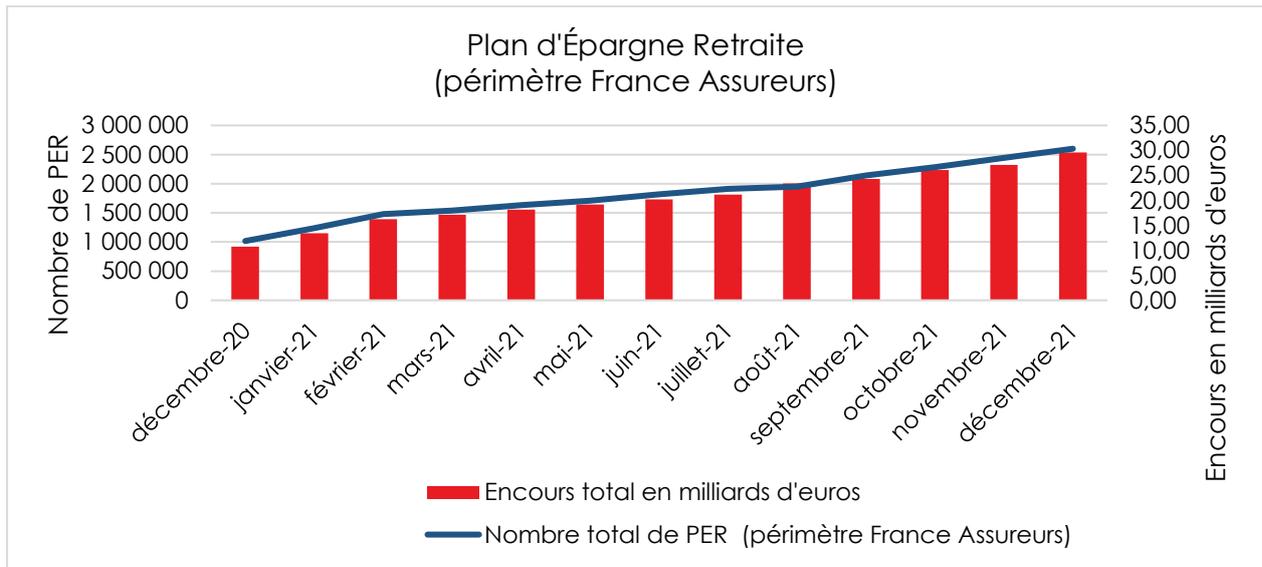


Cercle de l'Épargne - données France Assureurs

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE, UN PETIT NOUVEAU QUI RÉUSSIT

Selon France Assureurs, fin décembre, 2,6 millions de Français ont souscrit un PER et l'encours est proche de 30 milliards d'euros. En prenant en

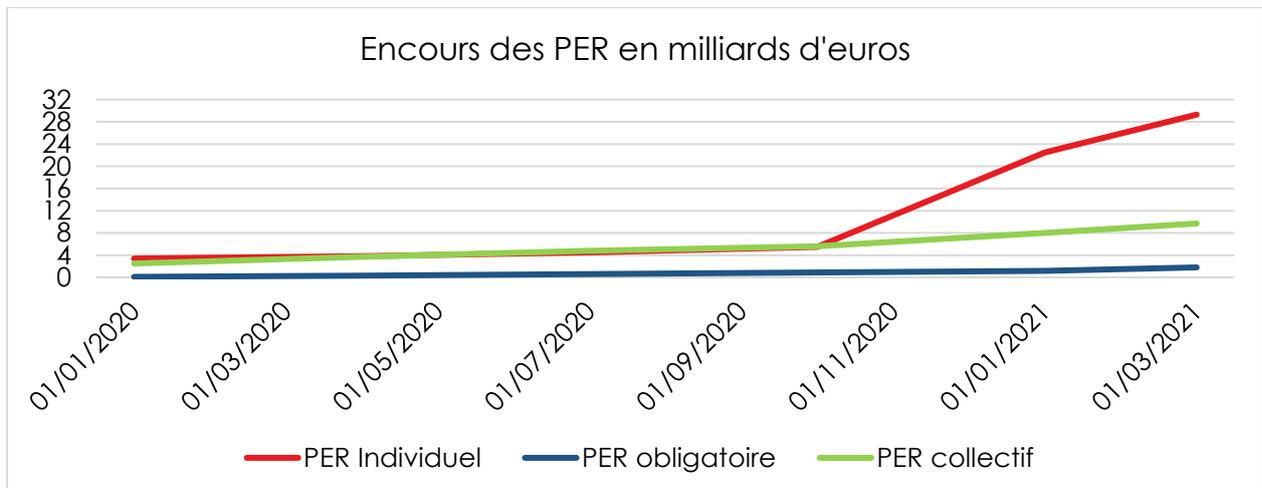
compte tous les canaux de distribution et toutes les catégories de PER (individuels et collectifs), à fin septembre 2021, 4,3 millions de Français en détenaient un pour un encours de 48,5 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Selon les données recueillies par la Direction générale du Trésor auprès de l'ensemble des fédérations professionnelles commercialisant des PER (individuels et d'entreprises),

l'encours du produit lancé en octobre 2019 s'établirait à 40,8 milliards d'euros à la fin mars 2021.

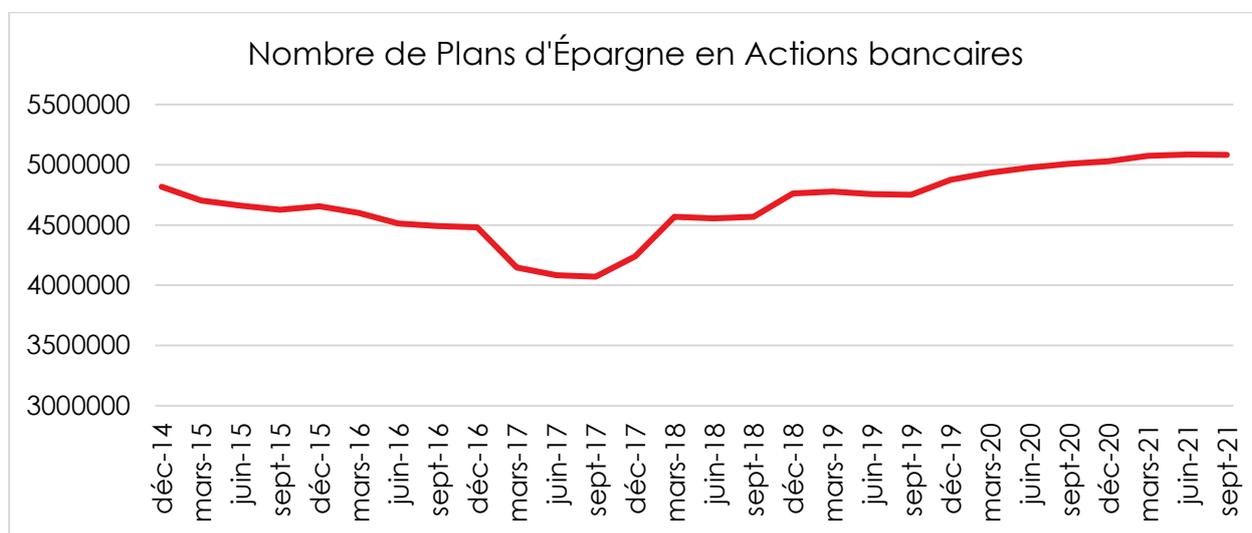


Cercle de l'Épargne – DG Trésor

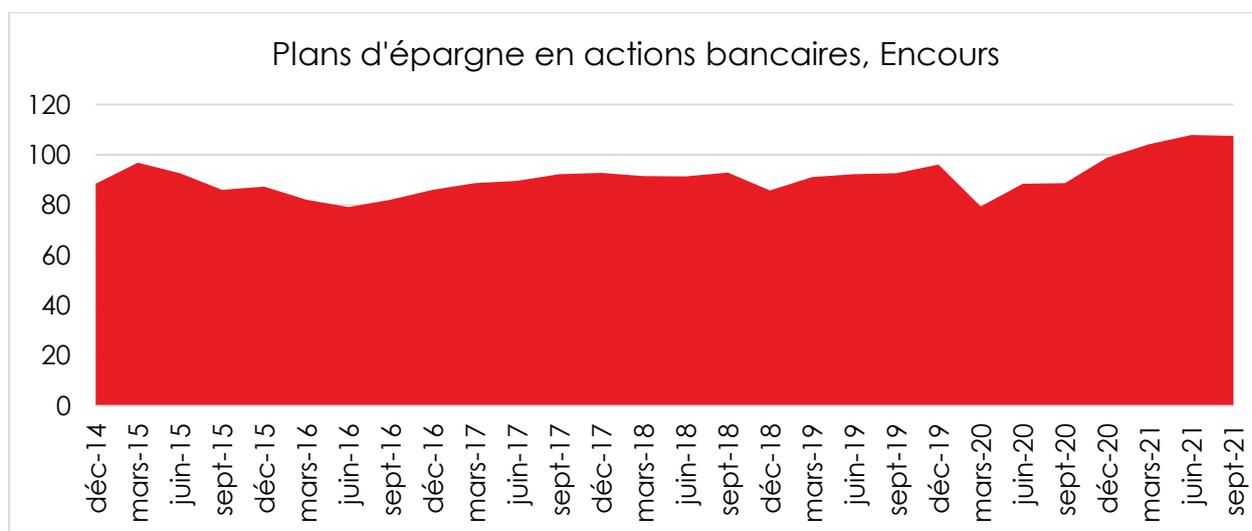
LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS, UNE CROISSANCE EN DEMI-TEINTE

À fin septembre 2021, 5,08 millions de Français détenaient un Plan d'Épargne en Actions, soit 75 000 de plus en un an. Si le nombre de titulaires n'a jamais retrouvé son niveau d'avant 2008 (7 millions), il est en hausse constante depuis décembre 2017. L'encours atteignait,

fin septembre 2021, 107,49 milliards d'euros en hausse de 18,76 milliards d'euros en un an. L'encours est évidemment porté par les bons résultats des valeurs boursières. Compte tenu justement de la forte croissance des valeurs « actions », la croissance du PEA aurait pu être plus forte. Ce produit qui dispose d'une fiscalité intéressante semble être méconnu par une partie des épargnants.



Cercle de l'Épargne – Banque de France

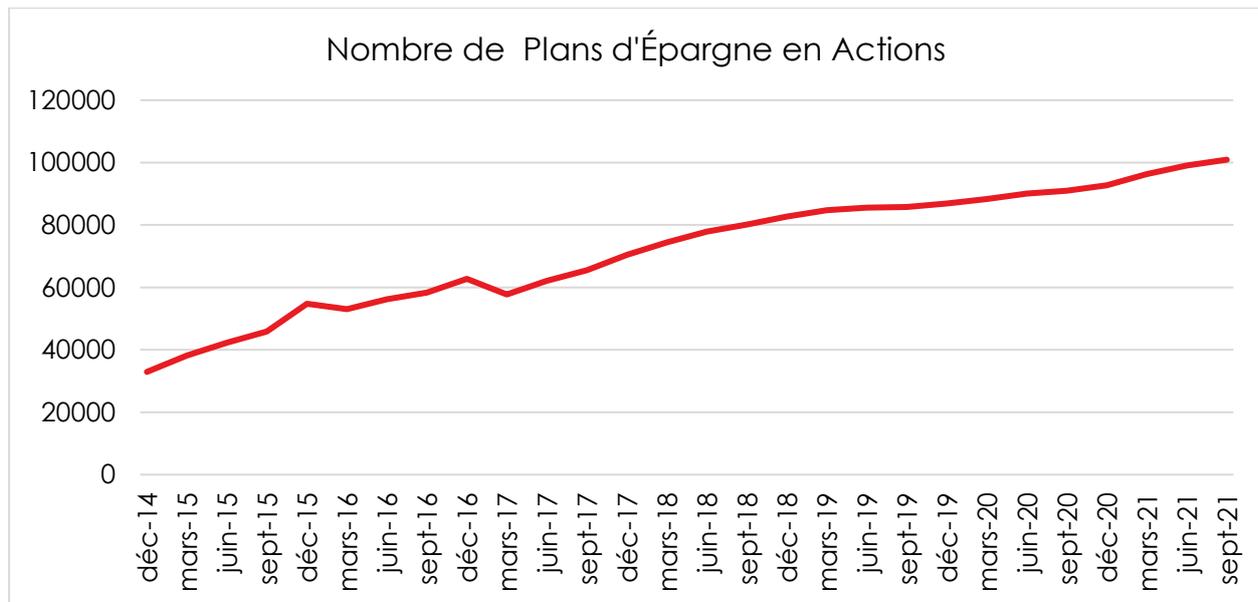


Cercle de l'Épargne – Banque de France

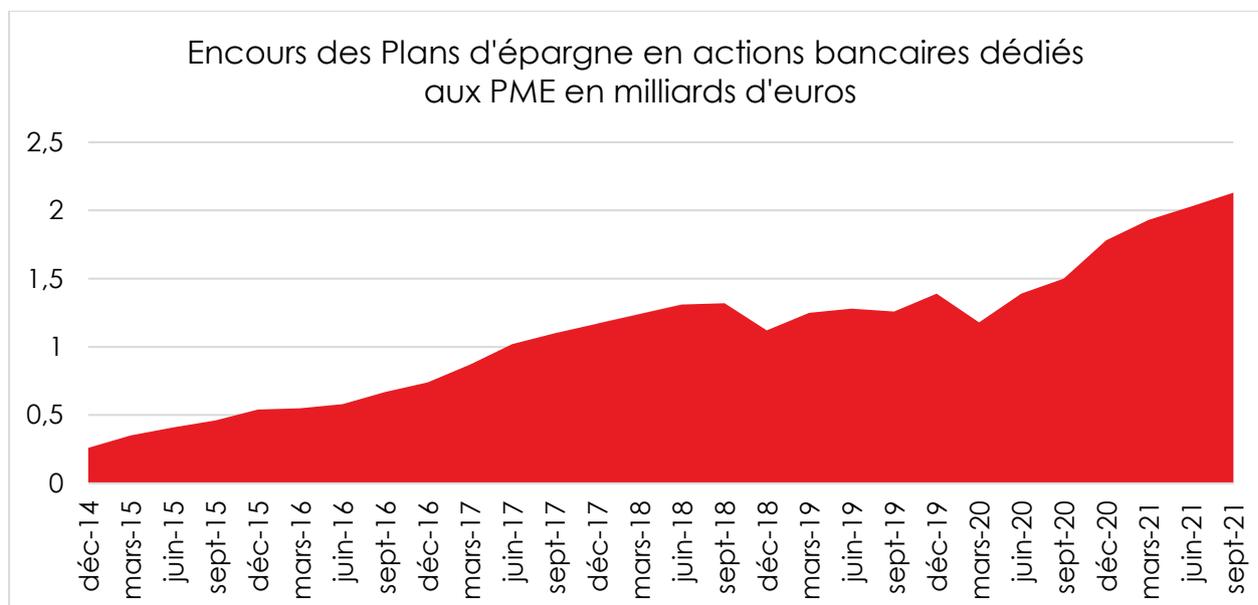
LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS PME, LE PETIT DERNIER QUI RESTE TOUT PETIT

L'encours de ce produit s'élevait toujours à fin septembre 2021 à 2,13 milliards d'euros.

À fin septembre 2021, 100 924 personnes avaient ouvert un PEA PME.



Cercle de l'Épargne – Banque de France



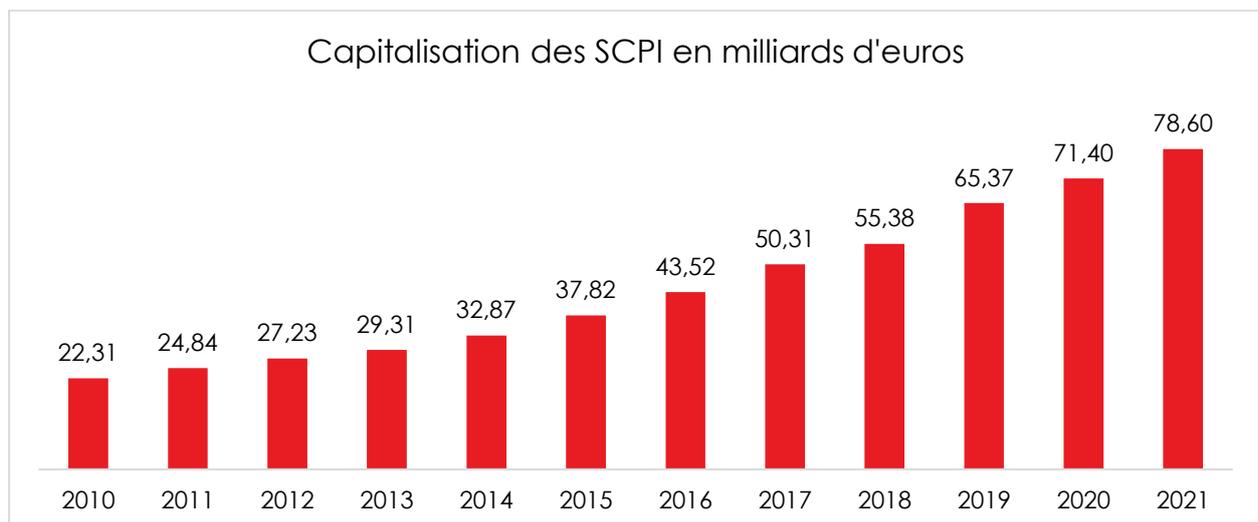
Cercle de l'Épargne – Banque de France

LES SCPI, LA PIERRE PAPIER RÉSISTE

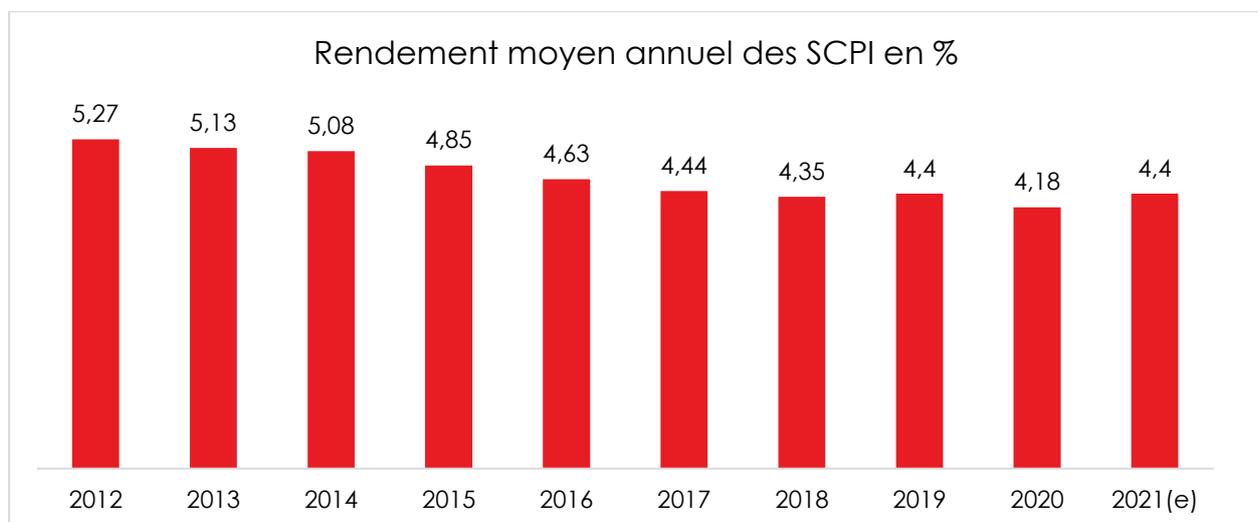
En 2021, la collecte en faveur des SCPI a atteint 7,4 milliards d'euros, contre 6 milliards d'euros en 2020. Le rendement moyen devrait avoisiner 4,3 % contre 4,18 % en 2020.

Les SCPI surmontent bien la crise sanitaire qui a pourtant mis à mal les activités de commerce. Les SCPI sont de plus en plus diversifiées ce qui leur permet de compenser des pertes sur

un secteur d'activité. Par ailleurs, les entrepôts connaissent une forte croissance. Les SCPI résistent bien traditionnellement à l'inflation. Les loyers sont révisés sur la base de deux indices Insee que sont l'indice des loyers commerciaux (ILC) et l'indice des loyers des activités tertiaires (Ilat). Ce dernier correspond à la somme pondérée des indices représentatifs de l'évolution des prix à la consommation (pour 50 %), du PIB (pour 25 %) et de l'indice de la construction (pour 25 %).



Cercle de l'Épargne - données ASPIM



(e) estimation – Cercle de l'Épargne - données ASPIM

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr